

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 30/03/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20220329-123548-DE-1-1

**Séance du mardi 29 mars
2022
D-2022/45**

Date de mise en ligne :

certifié exact,

Aujourd'hui 29 mars 2022, à 14h09,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 17h35 à 17h55 Madame Claudine BICHET

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Véronique SEYRAL,

Monsieur Bernard-Louis BLANC présent à partir de 14h34, Madame Nathalie DELATTRE présente à partir de 14h37, Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14h37,

Excusés :

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS,

Fonds d'Intervention Local 2022. Affectation de subventions

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 19 mai 2008, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un Fonds d'Intervention Local et d'y affecter une enveloppe par quartier. Le Conseil Municipal dans sa séance du 29 mars 2022 en a précisé le montant global pour l'exercice 2022.

Je vous propose de procéder à l'attribution des enveloppes 2022, par quartier, selon les clefs de répartition suivantes dans l'attente de la définition de nouveaux critères régissant l'attribution du FIL :

- une base selon la population du quartier
- la prise en compte d'une majoration pour les quartiers classés en politique de la Ville.

Quartiers	FIL 2022 (en euros)
Bordeaux Maritime	53 223
Chartrons / Grand Parc / Jardin Public	64 137
Centre Ville	60 311
Saint Augustin / Tauzin / Alphonse Dupeux	48 055
Nansouty / Saint Genès	42 300
Bordeaux Sud	62 566
Bastide	47 091
Caudéran	55 117
TOTAL	432 800

Sur cette base, je vous propose de procéder à l'affectation de ces crédits, au titre du mois de mars 2022, pour les quartiers Bordeaux Centre et Nansouty / Saint Genès, selon les propositions des Maires Adjointes des quartiers concernés.

Courant 2022, les critères d'attribution de ces fonds seront revus formulés dans le cadre du « Contrat de la Démocratie Permanente ».

QUARTIER CENTRE VILLE

Total disponible : 60 311 euros

- Montant déjà utilisé : 0 euro
- Affectation proposée : 3 280 euros
Reste disponible : 57 031 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Association des Sinistrés et Victimes de la Rousselle	Aide pour la défense des intérêts collectifs des victimes et sinistrés de	3 280,00

	la rue de la Rousselle	
TOTAL		3 280,00

QUARTIER NANSOUTY – SAINT GENES

Total disponible : 42 300 euros

- Montant déjà utilisé : 0 euro
- Affectation proposée : 4 000 euros

Reste disponible : 38 300 euros

Associations / Bénéficiaires	Objets	Montants (en euros)
Compagnie du Si	Participation à l'opération "Les Crieurs de Nansouty"	4 000,00
TOTAL		4 000,00

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser l'ensemble des subventions et procéder aux transferts financiers nécessaires sur l'imputation comptable 6574,
- signer, lorsque cela est nécessaire, les conventions ou avenants aux conventions initiales avec les associations bénéficiaires.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 mars 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET